



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turquie

Question écrite n° 40507

Texte de la question

M. Georges Marchais attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les motifs qui ont conduit cinq ex-députés kurdes, actuellement emprisonnés à Ankara (Mme Leyla Zana, prix Sakharov 1995 attribuée par le Parlement européen, Ibrahim Aksoy, Hatip Dicle, Orhan Dogan, Selim Sadak et l'ancien maire de Cizre, Sehri Vesek) à engager une grève de la faim au moment où s'ouvrait à Istanbul la conférence mondiale Habitat II. Par cette grève symbolique de cinq jours, ils entendaient attirer l'attention de l'opinion publique sur la guerre qui sévit depuis plus de dix ans dans les provinces kurdes, provoquant des dizaines de milliers de morts, de blessés et d'handicapés. Trois mille villages kurdes ont été méthodiquement rayés de la carte, forçant à l'émigration des millions de gens. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que la France pese de toute son autorité afin d'obtenir la libération des ex-députés incarcérés pour délit d'opinion et pour favoriser une issue politique et démocratique à ce conflit, pour une paix juste et équitable, reconnaissant les droits du peuple kurde.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation des parlementaires de l'ex-DEP (parti de la démocratie, prokurde) et plus largement sur le problème kurde. L'objectif de la France demeure la libération de tous les députés emprisonnés. D'une manière générale, la dimension exclusivement sécuritaire donnée jusqu'à présent au traitement du problème kurde a montré ses limites. La France, comme ses partenaires européens, s'est toujours prononcée en faveur d'une approche politique de cette question et de la reconnaissance, notamment, de droits culturels aux Kurdes. En tout état de cause, la France, de concert avec les autres membres de l'Union européenne, ne relâchera pas ses efforts afin que le rapprochement euro-turc ne se traduise pas exclusivement en termes économiques mais aussi politiques et que la Turquie adhère pleinement aux valeurs démocratiques sur lesquelles reposent nos sociétés.

Données clés

Auteur : [M. Marchais Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40507

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3472

Réponse publiée le : 29 juillet 1996, page 4099